



BATIK

**Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la
Communication**

Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS

**l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au
Sénégal**

n°62 septembre 2004

Sommaire

Editorial

Printemps des radios associatives ou chant du cygne ?

Actualités

Renforcement de capacités des femmes en matière de communication

Le chiffre d'affaires de la Sonatel en hausse de 29,6% au premier semestre 2004

Les travailleurs de la Sonatel revendiquent de meilleures conditions de vie

Atelier international sur les stratégies en matière de Ntic

Les habitants de Bounkiling protestent contre la mauvaise qualité du téléphone

Microsoft lance une nouvelle offensive en direction du système éducatif

Les jeunes protestent contre le silence des radios privées à Vélingara

Un sondage classe Walf Fm en tête de stations Fm de Dakar

Journée de réflexion sur la législation applicable aux radios communautaires

Les affaires étrangères ouvrent une page Web sur le pèlerinage à la Mecque

M. Brahim A. Fall nouveau Directeur de l'Esmt

Le Groupe Africatic Limited s'installe au Sénégal

Politique

Les autorités mettent en garde contre la publicité mensongère en matière de santé

Création d'un Fonds d'investissement et de promotion des Tic

Infrastructures et services

Les télécentres contribuent pour 37% au chiffre d'affaires de la téléphonie fixe

Le Groupe Radios Futur Médias ouvre une station à Thiès

Le Trade Point Sénégal dans une tourmente financière

Projets

L'exploitation des télécentres devrait être soumise à un cahier des charges

Le Groupe Wal Fadjri devrait lancer des stations régionales dans tout le pays

Création d'une école indo-panafricaine de formation dans les métiers émergents

Des «Joko clubs» devraient être installés à Dakar

Plaidoyer pour la création d'une infrastructure nationale de données spatiales

Rendez-vous

Rencontres africaines des logiciels libres à Ouagadougou (Burkina Faso)

Printemps des radios associatives ou chant du cygne ?

Avec la récente décision des autorités sénégalaises d'agréer trente deux nouvelles stations de radio communautaire, religieuse ou associative, réparties sur toute l'étendue du territoire national, le Sénégal semble vivre un véritable boom des radios associatives. En effet, contrairement à un pays comme le Mali où les radios communautaires sont très développées et ce depuis les années 90, le Sénégal ne comptait jusqu'à présent que douze radios de ce type caractérisées par un fort ancrage autour de terroirs ou de communautés particulières. A la différence des radios privées commerciales, ces radios, régies par un cahier des charges particulier, doivent être à but non lucratif, ne pas prendre part au débat politique et ne sont pas autorisées à recourir à la publicité pour se financer mais peuvent recevoir le parrainage d'organismes publics ou privés désirant financer des projets en adéquation avec leur objet social. Cela étant, l'apparition de radios municipales à Dakar et aux Parcelles assainies n'est pas sans remettre en question le modèle qui présidait jusqu'à présent au fonctionnement de ces radios associatives. En effet, si l'une comme l'autre se veulent des radios de proximité ayant pour objectif de rapprocher les citoyens de la municipalité et de leur fournir un cadre d'expression afin de renforcer la démocratie locale tout en se déclarant non partisans, on ne peut que s'interroger sur ce que donnera la pratique dans un contexte national ou rien n'échappe à l'omniprésence du politique. Comment pourra-t-il y avoir prise de parole des citoyens sur la gestion de la cité sans que ne s'expriment des points de vue politiques critiquant ou soutenant les actions des autorités municipales en place. Comment pourra-t-on renforcer la démocratie locale en l'expurgeant de toute dimension politique lorsque l'on sait qu'en matière de gestion des collectivités locales comme en d'autres matières, quant au fond et quoiqu'on en dise, tout est politique ? Telles sont notamment les questions que l'on est en droit de se poser. Mais il n'y a pas que sur la question de la présence ou pas de la politique à l'antenne que les fondements du modèle semblent être remis en cause. En effet, lors d'un séminaire organisé tout dernièrement, les responsables des radios communautaires ont revendiqué la révision du cahier des charges qui organise leur existence afin de pouvoir bénéficier de recettes publicitaires jusqu'à hauteur de 20% de leur chiffre d'affaires. Sans nous prononcer sur le bien fondé de cette revendication, si l'on combine avec celle visant à être autorisé à diffuser de l'information politique, on peut se demander ce qui les différenciera demain des radios privées commerciales. Enfin, ces radios, qui faisaient jusqu'ici de la proximité avec leur auditeurs le principal argument justifiant leur existence, tiendront-elles encore longtemps la comparaison sur ce terrain avec la multiplication des stations privées régionales disposant de moyens humains, financiers et techniques bien plus importants ? En effet, après Sud Fm qui avaient commencé à ouvrir des stations dans certaines localités (banlieue de Dakar, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis, Thiès, etc.), c'est au tour de RFM d'inaugurer une station à Thiès tandis que Walf Fm annonce sa volonté de lancer des stations locales dans toutes les capitales régionales d'ici la fin de l'année 2004. Ces initiatives qui répondent, comme en échos, aux manifestations en faveur du pluralisme de l'information radiophonique organisées par les habitants des zones uniquement couvertes par les chaînes de radios publiques montrent à l'envie qu'il existe une réelle soif d'information locale. Cela étant, on peut se demander si les radios associatives ne seront pas bientôt marginalisées par la déferlante des radios commerciales et seront condamnées à choisir entre changer de statut ou disparaître. En d'autres termes, il semble bien que le Sénégal soit en train de vivre la mutation vécue il y a près de deux décennies en France par le paysage radiophonique lorsque les radios, d'abord qualifiées de « pirates » puis de « libres » sont tout bonnement devenues des radios privées commerciales après la libéralisation des ondes.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Renforcement de capacités des femmes en matière de communication

L'Association des femmes pour la communication alternative (Altercom) a organisé du 22 au 23 septembre 2004 un séminaire de formation sur le thème « Femmes, communication et leadership » destiné aux femmes impliquées dans les organisations communautaires de base, les associations, les groupements d'intérêt économique et les Ong. L'objectif du séminaire était de renforcer les capacités des femmes en leadership et leur donner des connaissances de base en communication interpersonnelle et radiophonique. A travers cette initiative, Altercom, organisation formée en 1996 et qui a mis en place la Radio Manoore Fm en 2002, vise à définir un cadre de partenariat entre les organisations de femmes et sa radio.

* Le chiffre d'affaires de la Sonatel en hausse de 29,6% au premier semestre 2004

Avec 117 milliards de Francs cfa contre 90,2 milliards de Francs cfa au premier semestre 2003, le chiffre d'affaires de la Sonatel est en hausse de 29,6% au premier semestre 2004. Le chiffre d'exploitation est quant à lui en hausse de 41,49% et passe de 39,8 milliards de Francs cfa à 56,4 milliards de Francs cfa pour la même période. L'essentiel de cette progression est dû à l'activité en matière de téléphonie cellulaire au Sénégal (Alizé) et au Mali (Ikatel) puisque l'activité de la téléphonie fixe n'a augmenté que de 9,71%.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Les travailleurs de la Sonatel revendiquent de meilleures conditions de vie

L'intersyndicale des travailleurs de la Sonatel composée du Syts, du Synes et du Sntpt a élaboré une plate-forme revendicative en neuf points visant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des employés de la Sonatel. Déplafonnement de la prime de rendement, indexation de la prime de croissance sur le chiffre d'affaires et révision de son mode de distribution, extension des franchises téléphoniques aux employés de Sonatel Multimédia, octroi de franchises Adsl, recrutement des intermédiaires et des temporaires occupant des emplois permanents, révision des accords collectifs de 1990, etc. tels sont les principales questions qui figurent dans ce document découlant d'une assemblée générale tenue le 16 septembre 2004.

* Atelier international sur les stratégies en matière de NTIC

Suite à la création du Centre sur les politiques internationales des Tic pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Cipaco) par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (Ipao), dans le cadre du programme Catalysing Access to ICTs in Africa (Catia) initié par le Department for International Development (Dfid) britannique, un atelier international sur les stratégies en matière de Ntic, regroupant une cinquantaine de participants venus d'Afrique de l'Ouest et du Centre, s'est tenu les 20 et 21 septembre 2004. L'objectif était de 1) Définir les enjeux prioritaires en matière de politiques internationales pour ces régions et définir des stratégies pour y répondre, 2) Contribuer à la réflexion sur les priorités et les stratégies d'action des différents acteurs travaillant dans ce domaine, 3) Encourager et susciter la collaboration entre les différents acteurs et 4) Contribuer à préciser le rôle et les stratégies du Cipaco. Inséré dans le programme Ntic de l'Ipao, le Cipaco ambitionne d'être un pôle d'expertise distribué, fonctionnant en réseau, impliquant des institutions et acteurs de différents pays africains issus du secteur public, du secteur privé et de la société civile, mettant en synergie et coordonnant des actions et des stratégies.

Panos Afrique de l'Ouest : <http://www.panos-ao.org/>

* Les habitants de Bounkiling protestent contre la mauvaise qualité du téléphone

Durant le week-end du 11/12 septembre 2004, les habitants de Bounkiling, chef lieu d'arrondissement situé à 60 Km de Sédhiou, ont organisé des manifestations sur la route nationale n°4 plus connue sous l'appellation de « Transgambienne » puisque reliant le Nord et le Sud du pays via la Gambie. La principale raison de cette manifestation était le ras-le-bol des populations outrées par les coupures intempestives du réseau téléphonique auxquelles ils doivent faire face depuis plus d'un mois. Par ailleurs les manifestants réclamaient l'installation d'une agence de la Sonatel à Bounkiling afin de ne plus être obligés d'aller jusqu'à Sédhiou pour y payer leurs factures téléphoniques.

* Microsoft lance une nouvelle offensive en direction du système éducatif

Afin de contrecarrer les initiatives visant à introduire les logiciels libres et gratuits à l'école, Microsoft vient de lancer une opération visant à offrir gratuitement Windows 98 ou Windows 2000 à tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire qui utilisent des ordinateurs de seconde main reçus à titre de don. Cette initiative baptisée Freshstart for Donated Computers. Pour bénéficier de ce programme, les établissements primaires et secondaires, qui disposent d'ordinateurs de seconde main reçus à titre de dons, doivent en faire la demande via Internet ou contacter une Organisation non gouvernementale (Ong), intervenant dans le secteur de l'éducation pour diligenter, en leur nom, le processus d'inscription à ce programme. Les établissements, qui auront réussi à se qualifier pour ce programme, recevront une licence d'utilisation gratuite ainsi qu'une copie autorisée du système d'exploitation Windows 98 ou Windows 2000 pour tous les Pc (Pentium II ou plus ancien) en leur possession.

Microsoft : <http://www.microsoft.com/>

* Les jeunes protestent contre le silence des radios privées à Vélingara

Le collectif des jeunes du département de Vélingara a organisé un point de presse pour dénoncer le fait qu'il leur est impossible de capter les radios privées dans cette partie du Sénégal. En effet, depuis la rupture du contrat entre Sud Fm et Worldspace et le cryptage de Wal Fm sur ce même canal, seul le signal radio de la Rts leur parvient. De ce fait, non seulement ils n'ont pas accès à une information plurielle mais de plus ils ne peuvent écouter les reportages fait sur leur département par les correspondants locaux des radios en question.

* Un sondage classe Walf Fm en tête de stations Fm de Dakar

Le dernier sondage effectué par l'institut Bda, sur un échantillon de 1000 personnes dans la période du 02 au 12 juillet 2004, sur la hiérarchie des chaînes de radio les plus écoutées dans la région de Dakar classe Wal Fm en tête avec un taux de pénétration de 74,9%, soit plus de 40 points d'avance sur Sud Fm, sa suivante immédiate. Les deux radios sont suivies par Nostalgie et la Radio futurs médias (Rfm) qui sont ex aequo pour la troisième place avec un taux d'écoute de 27,9%. Le classement fourni par le Bda pour les autres radios s'établi ainsi : Sokhna Fm 21,1%, Dunya 17,5%, Rfi 14, 8%, Lamp Fall 13,2%, Envi fm 10,2%, Oxyjeune 6,2%, Chaîne nationale 4,8%, Dakar Fm 3,7%, ,Africa n°1 3,1%, Sud Banlieue 2,8%, Ndef Leng Fm 2,7%, 7Fm 2,5%, Manoré Fm 2,3%, Bbc Afrique 1,6%, Excaf Allahamdoullilahi 1,6% et Fagaru Fm et Témoin Fm 1,5%. Cela étant, le sondage du Bda révèle que, à l'exception de Rfm et de Sud Fm, toutes les stations connaissent une baisse de leur taux d'écoute. La baisse la plus remarquable est enregistrée par Rfi qui passe de la quatrième à la sixième place, soit une perte d'audience de 10,8 points.

* Journée de réflexion sur la législation applicable aux radios communautaires

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (Ipa) et la radio Oxy-Jeunes ont organisé le 6 septembre 2004 une journée de réflexion sur la législation de la radio communautaire au Sénégal dont les travaux se sont appuyés sur une étude comparative des législations de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. La rencontre qui a vu la participation des radios communautaires, des associations professionnelles, du Haut Conseil de l'audiovisuel (Hca), du législateur ainsi que de partenaires au développement a vu les promoteurs déclarer que l'article 16 du cahier de charge applicable aux radios communautaires interdisant "toute forme de publicité" doit être "revu" par le législateur et revendiquer l'accès à la publicité à hauteur de 20% de leur chiffre d'affaires. Par ailleurs, concernant la gestion de l'information politique dans les radios communautaires, ils ont jugé "aberrant" le fait d'interdire aux radios communautaires de ne pas traiter des questions liées à la politique puisque celles-ci ont vocation de donner la parole aux communautés et à rendre compte de la gestion locale.

* Atelier sur les expériences d'enseignement à distance pour les enseignants

Le Bureau régional pour l'éducation en Afrique (Breda) de l'Unesco, en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (Auf), a organisé du 14 au 16 septembre 2004 à Dakar, un atelier de partage des expériences d'enseignement à distance pour la formation des enseignants dans les pays francophones de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac). Dans les recommandations de l'atelier, trois grands axes ont été retenus à savoir les politiques et les organisations éducatives, les politiques en matière de technologies de l'information et d'infrastructures et les plans et offres de formation. Il a ainsi été recommandé la mise en place d'une structure de gestion de la formation à distance, la constitution d'un réseau d'échange des expériences et pratiques réussies, la validation, l'homologation et la mise en place de mécanismes de reconnaissance des diplômes et la constitution d'un fonds national et sous-régional d'appui à la formation à distance qui devrait être intégrée dans les programmes décennaux d'éducation des pays. De plus, il a été demandé la prise en compte de la diversité culturelle par la promotion de la production locale, l'adaptation des équipements aux contextes locaux et l'obtention de tarifs préférentiels pour le secteur éducatif, etc. Enfin, il a été recommandé de s'appuyer sur l'offre francophone pour la formation des formateurs et de fédérer les expériences nationales pour aller vers la mise en œuvre de projets sous-régionaux et régionaux.

Unesco Breda : <http://www.dakar.unesco.org/>

Auf : <http://www.auf.org/>

* Les affaires étrangères ouvrent une page Web sur le pèlerinage à la Mecque

Le ministère des affaires étrangères a lancé une page Web sur le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam. On y trouve différentes rubriques présentant notamment les nouvelles dispositions réglementaires mises en place par les autorités saoudiennes, les dispositions douanières applicables, la liste des agences de voyage agréées ainsi que l'histoire, les rites et les étapes du pèlerinage. Le site comporte également des images de la Mecque, des instructions en mode audio et une adresse électronique (pelerinage@diplomatie.sn) afin de donner aux futurs pèlerins toutes les informations utiles sur le pèlerinage.

Ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.sn/>

Page sur le pèlerinage : <http://www.diplomatie.sn/mecque/index.htm>

* M. Brahim A. Fall nouveau Directeur de l'Esmt

Lors de la réunion du Conseil d'administration de l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications (Esmt) tenue en août 2004, M. Brahim A. Fall a été élu au poste de Directeur. Ancien Directeur de l'Institut africain d'informatique (Iai) de Libreville (Gabon), M. Fall succède à M. Idrissa Touré.

Esmt : <http://www.esmt.sn/>

* Le Groupe Africatic Limited s'installe au Sénégal

Le Groupe Africatic Limited, basé à l'île Maurice, vient d'ouvrir une filiale au Sénégal qui se consacre à la fois au développement de sites Web et à la formation qui est située dans le quartier du Point E. En matière de formation Africatic Sénégal propose notamment :

- Une formation continue aux métiers de l'Internet en 120 heures qui reprend le cursus d'enseignement à distance de l'Université Paris-V ;
- Une formation initiale sur 6 mois correspondant à un volume horaire de 600 heures.

Le Groupe Africatic qui possède déjà deux filiales en France et au Sénégal, envisage d'en créer d'autres au Mali, au Ghana et en Grande Bretagne.

Africatic Sénégal : <http://www.africatic-formation.com/>

Politique

* Les autorités mettent en garde contre la publicité mensongère en matière de santé

Suite à la prolifération de spots publicitaires radiophoniques vantant les mérites de tradipraticiens et s'apparentant à de la publicité mensongère en matière de santé, Mamadou Diop Decroix, Ministre de l'Information, de l'Intégration économique africaine et de la Promotion de l'information et de la communication, à la suite du Haut Conseil de l'Audiovisuel (Hca) a lancé une mise en garde aux radios concernées. Citant la loi n° 83-20 du 20 janvier 1983, le communiqué rappelle que « la publicité ne doit pas éveiller chez les malades des espoirs fallacieux, ni exploiter leur manque éventuel d'esprit critique à l'égard des messages leur promettant un traitement efficace ou la guérison »'. Au vu de la loi, les sanctions encourues vont du retrait de l'agrément et à la fermeture pure et simple de la station fautive.

* Création d'un Fonds d'investissement et de promotion des Tic

Le Ministre de l'Information, de l'Intégration économique africaine et de la Promotion de l'information et de la communication, Mamadou Diop Decroix, a annoncé que le gouvernement sénégalais avait décidé de créer un Fonds d'investissement et de promotion des technologies de l'information et de la communication qui se verra doter, dans un premier temps, d'une enveloppe de 150 millions Francs cfa. L'objectif de ce fonds sera d'appuyer les porteurs de projets dans le domaines des Tic afin d'aider à la naissance de start up et contribuer à l'insertion des jeunes ayant des compétences en la matière.

Infrastructures et services

* Les télécentres contribuent pour 37% au chiffre d'affaires de la téléphonie fixe

A l'occasion de la journée de réflexion sur le projet de cahier des charges fixant les conditions d'exploitation des télécentres privés organisée par l'Agence de régulation des télécommunications (ART) le 29 septembre 2004, Joseph Ndong, Ministre des Postes et des Télécommunications, a annoncé que les télécentres contribuent pour 37% au chiffre d'affaires de la téléphonie fixe pour une valeur de 50 milliards de Fcfa et 7,5 milliards de francs versés à l'Etat au titre de la Tva. Les 13.000 télécentres exploitant 17.000 lignes téléphoniques ont par ailleurs créé près de 30.000 emplois.

* Le Groupe Radios Futur Médias ouvre une station à Thiès

Le Groupe Radios Futur Médias (Rfm) qui, comme le Groupe Wal Fadji, s'est vu allouer 18 fréquences sur la bande Fm par l'Art, a lancé une station Fm à Thiès. Cette dernière émet sur la bande 90.2 Fm depuis le 17 septembre 2004. La ville de Kaolack devrait prochainement être dotée d'une station puis suivront Ziguinchor, Bakel et Touba.

RFM : <http://www.futurmedias.sn/>

* Le Trade Point Sénégal dans une tourmente financière

Le Trade Point Sénégal doit au Conseil sénégalais des chargeurs (Cosec) la somme de 428 millions de Francs cfa qui lui avait été prêtée en 1997 pour la mise en place du système de dédouanement numérique Orbus 2000. La date d'échéance du remboursement du prêt qui était arrêtée en 2001 n'a pas été respectée et le Cosec estime que les ambitions du Trade Point Sénégal étaient bien trop ambitieuses d'où l'échec constaté aujourd'hui. Compte tenu de cette situation, le système de dédouanement numérique Orbus 2000 a été cédé au franc symbolique à la Douane qui en a confié l'exploitation à un Groupement d'intérêt économique (Gie). Cela étant le Trade Point Sénégal continue d'exister et propose des services tels, le portail de commerce électronique « Kom-Kom », la création de sites Web, le développement de systèmes d'information pour des entreprises ou encore la formation.

Trade Point Sénégal : <http://www.tpsnet.org/>

Projets

* L'exploitation des télécentres devrait être soumise à un cahier des charges

Suite à l'organisation par l'Agence de régulation des télécommunications (ART) de la journée de réflexion sur le projet de cahier des charges fixant les conditions d'exploitation des télécentres privés le 29 septembre 2004, un document définitif devrait bientôt voir le jour. Ce cahier des charges devrait préciser les conditions d'exercice de l'activité ainsi que les relations entre les télécentres et les exploitants de réseaux mais également entre les télécentres et les usagers.

* Le Groupe Wal Fadjri devrait lancer des stations régionales dans tout le pays

Le Groupe de presse Wal Fadjri s'est vu attribuer 18 fréquences radio sur la bande Fm par l'Agence de régulation des télécommunications. Sur ce total, 15 d'entre elles vont lui permettre de couvrir les onze régions du pays et 3 seront exploitées à Dakar pour ouvrir des radios thématiques dans les zones de Yoff, Pikine-Guédiawaye et Rufisque. La première radio thématique de Dakar, actuellement en cours de test, devrait émettre sur la fréquence 96.3 Fm et proposer pour l'essentiel des séances de lecture du Coran et des chants religieux.

Wal Fadjri : <http://www.walf.sn/>

* Création d'une école indo-panafricaine de formation dans les métiers émergents

Lors de l'atelier sur les politiques internationales de Ntic tenu à Mbodiène les 21 et 22 septembre 2004, Mamadou Diop Decroix, Ministre de l'Information, de l'Intégration économique africaine et de la Promotion de l'information et de la communication, a révélé que, suite au voyage du Président Abdoulaye Wade en Inde du au septembre 2004, une école indo-panafricaine de formation dans les métiers émergents des Tic devrait voir le jour au Sénégal.

* Des «Joko clubs» devraient être installés à Dakar

Le 27 septembre 2004, le projet «Joko» et la mairie de Dakar ont signé un accord de partenariat visant à installer des «Joko clubs» dans plusieurs centres socioculturels et autres endroits de la capitale. Dans le cadre de cette action, le projet «Joko» envisage d'ouvrir des centres de formation aux TIC dans lesquels devraient être initiés plus d'un millier de Sénégalais par an. Lancé en octobre 2000 par Youssou Ndour avec l'appui de la firme Hewlet Packard (HP) dans le cadre de son initiative World E-Inclusion, le projet «Joko», après avoir installé deux Joko clubs expérimentaux dans le quartier de la Médina et dans le village de Ngoundiane, devait installer quelques 300 clubs à travers le pays qui n'ont toujours pas vus le jour jusqu'à présent.

* Plaidoyer pour la création d'une infrastructure nationale de données spatiales

A l'occasion de la mise en place le réseau sénégalais sur l'information environnementale (RESINE), les participants à cette réunion, tenue au Centre de suivi écologique (CSE), ont appelé les pouvoirs publics à la prise en charge des activités visant à la création d'une infrastructure nationale de données spatiales (INDS). Ce projet devrait s'inscrire dans le cadre plus global de la mise sur pied d'un système d'information sur l'environnement (SIE) regroupant l'ensemble des acteurs nationaux publics, associatifs et privés impliqués dans la gestion de l'environnement et des ressources nationales.

Rendez-vous

* Rencontres africaines des logiciels libres à Ouagadougou (Burkina Faso)

La première édition des Rencontres africaines des logiciels libres (Rall), organisées à l'initiative de l'Association africaine des Utilisateurs de Logiciels Libres (Aaul) et de l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la Formation (Intif) de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (Aif) portera sur le thème : « Mise en œuvre du plan d'action du SMSI de Genève en Afrique: contribution des logiciels libres ». L'Association africaine des utilisateurs des logiciels a confié l'organisation des Rall 2004 à l'Association burkinabé des utilisateurs de logiciels libres (Abull) qui se dérouleront à du 28 septembre au 7 octobre 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso) et feront partie intégrante des activités organisées dans le cadre du X^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de la Francophonie qui se tiendra du 25 au 27 novembre 2004 à Ouagadougou. Cette première édition des RALL comprendra trois activités avec la participation de 200 à 300 personnes et devrait permettre de renforcer le rôle de l'Aaul dans le développement du mouvement des logiciels libres et l'accroissement de leurs usages en Afrique.

Abull : <http://rall.abull.bf/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn
Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>
Copyright © Osiris, septembre 2004
